



Mise à 2 x 3 voies  
de la rocade ouest de Bordeaux  
entre les échangeurs 4 et 10

## Réunion publique de concertation

Lundi 16 juin 2014  
à Bordeaux

Compte-rendu



*La première réunion publique de concertation sur la mise à 2 x 3 voies de la rocade ouest entre les échangeurs 4 et 10 s'est tenue à la salle Pierre Tachou de Bordeaux à 18h30.*

*Cette réunion s'adressait aux habitants de Bordeaux et plus largement à l'ensemble des riverains et usagers du quadrant nord-ouest de la rocade. Elle a rassemblé une dizaine de participants.*

*Elle s'est déroulée en présence de Jean-Louis DAVID, adjoint au maire de Bordeaux, de Laurent SERRUS (adjoint au chef du service mobilité, transports et infrastructures à la DREAL Aquitaine), accompagné de Béatrice BONNICHON-DAUBINS (chef de la division infrastructures) et de Philippe DARLES (responsable du projet), ainsi que de Jacques COUTIN (chef du service d'ingénierie routière à la DIR Atlantique) accompagné de Thomas MOMBER.*

*Jean-Louis DAVID a excusé l'absence de Nathalie DELATTRE, maire adjointe du quartier Bordeaux-Maritime et a expliqué le choix de la salle « au plus proche de la rocade ». Il a souligné l'importance de la mise à 2x3 voies qui aura une incidence sur la vie de l'agglomération. Il salue également l'implication citoyenne des participants venus ce soir.*

*Après une présentation détaillée du projet par Laurent SERRUS, les échanges avec le public se sont déroulés jusqu'à 20h.*

## **Echanges avec le public**

Maxime CAZAUX, usager de la rocade, s'interroge sur les modalités de financement du projet du fait de l'abandon de l'écotaxe.

Laurent SERRUS confirme que les projets de l'État devaient être financés en partie grâce à la taxe poids lourds : « *il faut aujourd'hui trouver d'autres sources de financement, c'est un sujet traité au plus haut niveau* ». Il se veut néanmoins confiant dans la capacité de l'État à trouver une solution à ce problème d'ici le démarrage des travaux en 2018, cet aspect n'empêchant pas d'effectuer aujourd'hui la concertation préalable à l'enquête publique.

Patrick MAUPIN, habitant de Bacalan et membre de l'association Vélo-Cité, souhaite savoir si un dispositif spécifique de concertation est prévu avec les cyclistes. Il déplore par ailleurs l'état des accès cyclables au niveau du pont d'Aquitaine.

Laurent SERRUS indique que le projet traite bien les parcours actuels directement concernés par la mise à 2x3 voies et les zones de danger avérées « *notamment le cas de la traversée de la bretelle de sortie 4a* », mais qu'il n'est pas envisagé de réaménagement global des itinéraires cyclables entre les échangeurs 4 et 10 : « *notre objectif n'est pas de traiter l'ensemble de la problématique même si on peut la partager par ailleurs* ». Il indique que ces pistes cyclables relèvent de la responsabilité de la Communauté urbaine.

Patrick MAUPIN insiste sur le danger du carrefour de la piste cyclable avec la bretelle 4a existante et estime que les options proposées « *sont de bon sens, même si ça rallonge le parcours* ».

Laurent SERRUS rappelle les modalités de cette première phase de concertation jusqu'au 6 juillet : réunions, registres, site internet et courriers.

Patrick MAUPIN regrette la courte durée de cette première phase de concertation.

Laurent SERRUS explique ce choix - qui tient compte de la Coupe du Monde de football et des vacances scolaires – tout en rappelant le caractère relativement consensuel de ce projet attendu par beaucoup d'usagers.

Maxime CAZAUX demande s'il n'est pas possible de réaliser les travaux d'assainissement avant le phasage des travaux de voirie « *pour gagner du temps* ».

Jacques COUTIN rappelle l'impératif de sécurité pour le personnel des entreprises de chantier comme pour les usagers ainsi que l'enjeu de maintien de la circulation sur 2 voies par sens, qui interdisent une telle anticipation. Il explique la durée de ces travaux d'assainissement : « *actuellement entre les échangeurs 13 et 12, nous avons un mois et demi de travaux de fonçage pour permettre ensuite le raccordement des réseaux* ». Il insiste également sur le dimensionnement des collecteurs d'eau « *qui dans les travaux actuels sont enterrés* ».

Thomas MOMBER complète en indiquant que le foncier, davantage disponible sur la section entre les échangeurs 4 et 10, permettra la réalisation de bassins collecteurs à ciel ouvert.

Jacques COUTIN rappelle par ailleurs les enjeux environnementaux de la zone concernée par le projet : « *les conclusions des études détaillées vont nous conduire à mettre en place des systèmes d'assainissement plus ou moins complexes* ». Il rappelle que le déroulement des travaux doit s'adapter à l'évolution de l'environnement : « *dans les travaux actuels, nous avons eu la nappe phréatique qui a affleuré à 1 mètre sous la chaussée* », ce qui impacte la durée du chantier.

Un participant demande s'il est possible que la piste cyclable du giratoire au nord de l'échangeur 4a fasse le tour complet de l'ouvrage.

Laurent SERRUS confirme cette possibilité.

Maxime CAZAUX s'inquiète du risque d'accentuation des bouchons à la confluence des usagers venant de la rocade intérieure et de la zone commerciale d'Auchan pour prendre le pont d'Aquitaine, après la mise à 2 x 3 voies : « *il faudrait peut-être changer l'aménagement de l'échangeur 4* ».

Laurent SERRUS confirme que l'arrivée sur le pont d'Aquitaine dans le sens intérieur est problématique et nécessiterait une réflexion d'ensemble du fonctionnement de l'échangeur 4 et des accès venant de Bordeaux-centre mais que « *c'est un projet en soi* ». Il évoque par ailleurs l'enjeu de développement des transports en commun et des modes de transport actifs pour réduire le nombre de personnes utilisant la voiture afin de se rendre au centre commercial, tout en admettant que « *cette zone soit un point dur aujourd'hui [ et ] risque probablement de l'être encore demain* ».

Un représentant de la mairie de Bordeaux ajoute qu'en complément de l'extension du tramway au-delà de la rocade, les dessertes en bus vont être améliorées en direction du centre commercial : « *les lignes 7 et 15 qui viennent du Pont Chaban-Delmas et de Bruges auront leur terminus dans le centre commercial* ».

En conclusion de la réunion, la DREAL Aquitaine remercie les participants de la qualité de leurs interventions et rappelle qu'une deuxième phase de concertation se tiendra à l'automne prochain.